



COMMUNE DE
ROCHE (Vaud)

Objet : RAPPORT DE LA COMMISSION NOMMEE POUR
LE PREAVIS 41/2019

Roche, le 18 juin 2019

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL

de la commission nommée pour

la mise à niveau du réseau Internet au collège des Salines

	14.06	Séances			Emoluments		Signatures
Rapporteur : M. Bontems Daniel	X						
Membres : MM. Olivier Delacrétaz	X						
Florian Ecoffey	X						
Sergio Almeida	X						
Marcello Raffaele	X						

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission nommée pour étudier le préavis N°41/2019 s'est réunie le 14 juin 2019 à la Maison de Commune de Roche. Elle a rencontré M. Jean-Marc Chavanne qui a spontanément présenté les devis des entreprises rencontrées pour ce projet. Sachant que la demande en soit est claire, il a préféré entrer directement dans le sujet en présentant la partie technique du projet. Il nous a présenté en détail les devis de l'entreprise d'informatique « Computis » et d'électricité « Andre Glappey ». Il nous a expliqué les démarches faites pour arriver à ces prix. Il a pris note de nos remarques et même décidé d'entreprendre quelques modifications aux devis proposés selon nos remarques. Modifications qui n'engendrent qu'une très faible différence de prix. La commission a donc décidé de garder ces devis et de travailler sur la base de ces documents. Nous tenons à remercier notre Municipal en charge de ce préavis pour la transparence et la franchise de ses propos par rapport aux diverses questions posées.

Depuis quelques années, l'enseignement public mue avec l'évolution d'Internet. Les tableaux noirs sont remplacés par des tableaux interactifs. Les enfants travaillent souvent avec des supports tels que des tablettes. Certains enfants présentant des troubles de l'apprentissage doivent pouvoir recourir à l'utilisation de l'ordinateur pour palier à leurs difficultés. Toute cette évolution demande un apport et un support par Internet de qualité. C'est pourquoi le Canton de Vaud, par son département de l'éducation, demande depuis 2016 à la Municipalité de Roche de mettre à niveau son bâtiment des Salines.

Notre Municipalité ne voulait pas entreprendre ces travaux ne sachant pas ce qu'allait devenir ce bâtiment pour les Ecoles du Haut-Lac. Voyant l'avancement des travaux sur Villeneuve et surtout l'évolution du nombre d'enfants sur Roche, la Municipalité pense que c'est le moment opportun de moderniser ce bâtiment par l'apport d'un Wifi de qualité et sécurisé. Cela permettrait de pérenniser cet établissement en tant qu'établissement scolaire.

Pour ce faire, notre municipal des écoles s'est approché de l'informaticien qui a été mandaté pour la mise à niveau de la Tour Rouge à Villeneuve. L'entreprise Computis est spécialisée dans ce genre de mandats. Elle a déjà eu plusieurs projets de ce genre et connaît parfaitement les directives cantonales par rapport à l'utilisation et la mise en place d'un tel réseau.

Un devis a aussi été demandé à l'entreprise d'électricité André Glappey SA de Villeneuve. Cette entreprise a déjà été mandatée par la commune de Roche. Elle a déjà travaillé avec l'entreprise Computis pour d'autres projets. Etant donné que le bureau de notre fontainier, situé au sous-sol du bâtiment des Salines, ne pourrait pas être sur ce réseau cantonal sécurisé, il est proposé de relier en parallèle le bâtiment communal avec le bâtiment des Salines ; le groupe E ayant déjà posé une attente de fibre optique (préavis Prés-Clos 2018), Le bâtiment communal et le collège des Prés Clos seront donc lié via le collège des Salines par un réseau communal direct. La liaison des bâtiments du collège de Prés Clos, de l'UAPE et de la salle polyvalente de la Rotzérane s'exécutera ultérieurement.

Les membres de la commission ont étudié les deux devis. Nous avons examiné non seulement les prix, mais aussi la qualité du matériel qui sera installé et la vision globale du projet. Nous avons mis en garde notre Municipal sur certains termes techniques présents dans les soumissions et l'avons prié de vérifier certains prix. Monsieur Chavanne a pris note et nous a confirmé qu'il allait entreprendre des démarches selon nos réflexions.

C'est à l'unanimité que la commission nommée pour étudier ce Préavis 41-2019 est convaincue du bienfondé de ces travaux et du sérieux des documents présentés. Nous ne voulons pas pénaliser nos enfants dans la qualité de l'enseignement qui leur est prodigué et voulons favoriser le maintien du bâtiment des Salines en établissement scolaire. C'est dans cet esprit qu'elle approuve cette mise à niveau et propose :

En conclusion

Le Conseil communal de Roche

- Vu** le préavis no 41/2019 de la Municipalité, au Conseil communal relatif à la mise à niveau du réseau internet au collège des Salines.
- Oùï** le rapport de la commission chargée de l'examen de cet objet ;
- Considérant** que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour ;
- Décide**
- 1. D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux pour la mise à niveau du réseau Internet.**
 - 2. De lui accorder pour cefaire un crédit de CHF 78^567.- TTC.**
 - 3. De financer les travaux par la trésorerie courante.**
 - 4. D'amortir, la valeur des travaux sur une durée de 5 ans, pour la première fois en 2020.**

Ont signé :

Daniel Bontems



Olivier Delacrétaz



Florian Ecoffey



Sergio Almeida



Marcello Raffaele

